ville de venissieux

Extrait de registre des délibérations
République Française

Conseil Municipal
Séance publique du 25/06/14

Délibération n° 2014/29
Marché de maintenance et d'entretien du système de vidéoprotection.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de conseillers municipaux présents : 42

Date de la convocation : 19/06/14
Compte rendu affiché le 27/06/14

Transmis en préfecture le
27/06/14
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20140625-22002-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Régia ABABSA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, M. Georges BOTTEX, Mme Danièle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Geneviève SOUDAN, Mme Paula ALCARAZ, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, M. Saïd ALLEG, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Marie DELORME, Mme Régia ABABSA, Mme Yvonne LYON, Mme Jeanine LOCATELLI, M. Mustapha GHOUILA, Monsieur Frédéric PASSOT, M. Christophe GIRARD, M. Nasser DJAIDJA, Mme Sandrine PICOT, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Nadia CHIKH, M. Yvan BENEDETTI

Absent(e)s : Mme Estelle GAGON

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Amina AHAMADA MADI a donné pouvoir à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Loan NGUYEN a donné pouvoir à Mme Véronique CALLUT, Mme Patricia BOGEY a donné pouvoir à Monsieur Frédéric PASSOT, M. Yves DI MAGGIO a donné pouvoir à M. Mustapha GHOUILA, M. Bernard RIVALTA a donné pouvoir à M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Pascal DUREAU a donné pouvoir à Mme Nadia CHIKH

Rapport n° 29
Marché de maintenance et d'entretien du système de vidéoprotection
Direction Ressources Financières

Mesdames, Messieurs,

La Direction Unique Prévention et Sécurité gère, dans le cadre du Centre de Supervision Urbain, un système de vidéoprotection.
La maintenance et l'entretien des caméras de surveillance et matériels associés sont confiés à un prestataire externe par le biais d'un marché public arrivant à échéance courant juillet 2014.

Une nouvelle mise en concurrence en procédure d'appel d'offres ouvert a été initiée le 10 mars 2014 en vue de la passation d'un nouveau marché.

La durée du marché est d'une année reconductible éventuellement deux fois pour la même période d'une année (soit une durée globale maximale de trois ans).

Il s'agit d'un marché à bons de commande non alloti dont les montants sont les suivants :
- pour la première année d'exécution :
  - montant minimum annuel : 100 000 euros HT
  - montant maximum annuel : 270 000 euros HT
- pour les éventuelles années de reconduction du marché :
  - montant minimum annuel : 80 000 euros HT
  - montant maximum annuel : 200 000 euros HT

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 mai 2014 pour admettre les candidatures, analyser et classer les offres et attribuer le marché.
La Commission a décidé d'attribuer le marché au groupement d'entreprises constitué des sociétés SERPOLLET.COM (mandataire) et SERPOLLET.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 10/06/14,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
décide de :

- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer le marché de maintenance et d'entretien du système de vidéoprotection avec le groupement SERPOLLET.COM / SERPOLLET sis 2 chemin du Génie BP 83 69633 Vénissieux CEDEX, dans les conditions financières précisées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN